LA CHARTE DU SPORT COLLEGEOIS

Cette charte a pour objet de redéfinir la notion d'activités sportives et d'établir les règles de conduite que doivent avoir tous les adhérents, éducateurs et dirigeants dans le cadre de pratiques organisées ou libres. Les activités sportives et de loisirs sont avant tout des jeux où les valeurs d'éducation et de socialisation doivent rester prioritaires.

L'objectif pour l'ensemble des pratiquants doit rester le plaisir, la convivialité et le respect de l'éthique sportive.

